



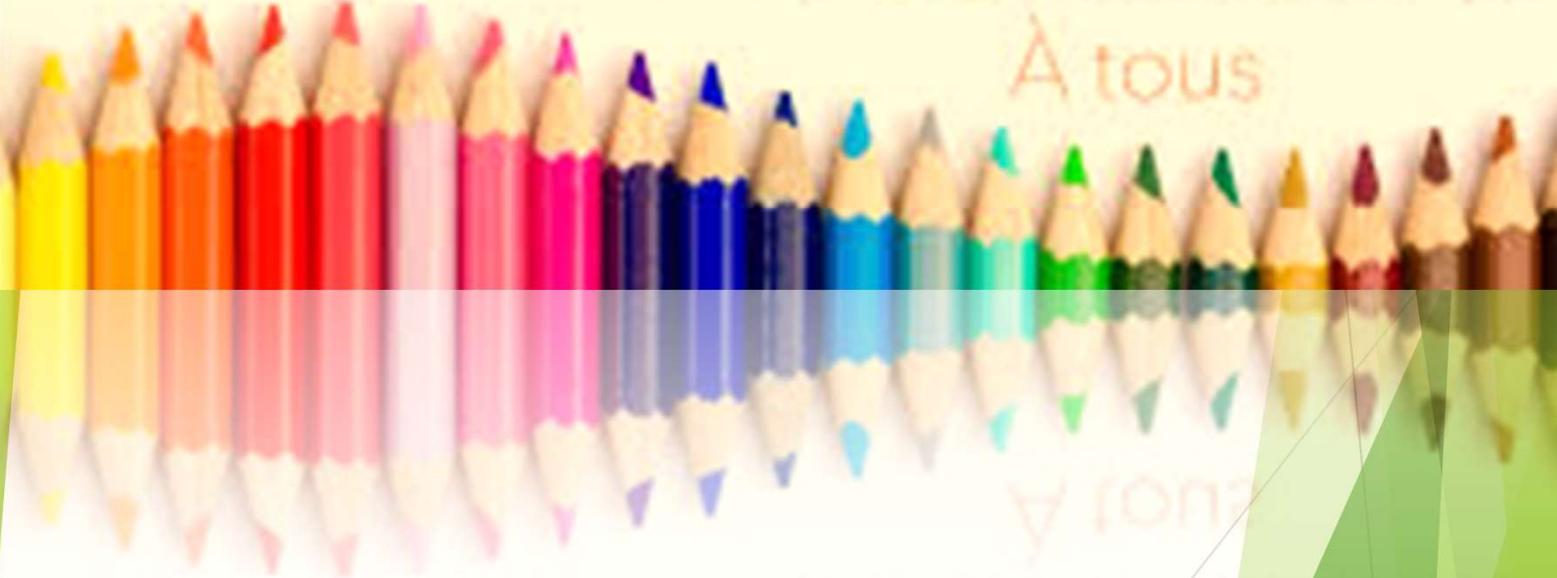
SEPTEMBRE 2022
n° 71

BULLETIN MUNICIPAL



BONNE *Rentrée !*

À tous



BONNE *Rentrée !*

EDITO DU MAIRE

BEVENAIS
Isère

C'est la rentrée !
Cri de ralliement chaque année à la même époque.

Notre commune va de nouveau s'égayer, toute l'énergie des enfants emmagasinée pendant les vacances donnera l'élan de cette nouvelle rentrée.

Notre école accueille en ce début d'année 110 élèves. Ce nombre peut évoluer avec les arrivées et départs des familles.

L'enthousiasme, la joie des retrouvailles, les bonnes résolutions de vos enfants peuvent quelquefois être altérés par le changement d'école, de classe, d'enseignants.

Pour ce qui concerne notre école, l'équipe enseignante se renouvelle de façon conséquente cette année avec l'arrivée de Mme Demiot, Mme Rollin et Mme Enault.

Tout concourt à ce que cette année s'engage sous les meilleurs augures.



Pour les parents aussi c'est la rentrée qui, comme chaque année, renoue avec l'abondance des obligations et des multiples activités proposées aux enfants.

Une école fait rayonner une commune quand tous les acteurs nécessaires à son fonctionnement se mobilisent vers cet objectif commun «l'éducation des enfants».

L'implication de l'équipe enseignante, du personnel communal, des parents dans le cadre de leur responsabilité, du conseil municipal participe à ce mouvement.

Toutes ces différentes formes de participation, à des degrés divers, donnent envie d'aller de l'avant.

Envie d'investir, de se doter des moyens matériels pédagogiques et informatiques, de favoriser l'amélioration du cadre de vie des enfants avec, notamment, la réfection de la cour de l'école et son préau ainsi que le futur restaurant scolaire.

Un nouveau cycle commence Qu'il soit le plus profitable possible pour tous nos enfants, rayons d'optimisme dans une période qui bouscule nos certitudes.

Bonne année scolaire à tous.



I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

C
O
M
M
U
N
A
L
E
S

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE SE RENOUVELLE AVEC L'ARRIVÉE DE NOUVELLES MAÎTRESSES



De gauche à droite : Sandrine ENAULT, Stéphanie ROLLIN, Dominique DEMIOT, Maud SMAOUI, Aurélie ALESSI et Christelle MEYER

Notre école compte 5 classes et accueille 110 élèves répartis ainsi :

Classe de PS/MS - 24 élèves dont 8 PS et 16 MS : Maud SMAOUI, aidée par Marjorie COMTE

Classe de GS/CP 23 élèves dont 11 GS et 12 CP : Christelle MEYER, Sandrine ENAULT (mardi), aidées par Caroline LOURO les matins

Classe de CP/CE1 - 22 élèves dont 8 CP et 14 CE1 : Aurélie ALESSI

Classe de CE2/CM2 - 20 élèves dont 12 CE2 et 8 CM2 : Dominique DEMIOT

Classe de CM1/CM2 - 21 élèves dont 15 CM1 et 6 CM2 : Stéphanie ROLLIN et Sandrine ENAULT (jeudi)

RETOUR SUR L'ANNEE 2021-2022... LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DES ÉLÈVES

Les élèves de PS/MS et GS ont fait 2 sorties au cours du mois de juin :

- Une sortie à La Balme Les Grottes avec visite de la grotte et ateliers.



Pour les GS, l'atelier en lien avec le thème de l'année consistait à dessiner sur les parois de la grotte comme les hommes préhistoriques. Une lampe à gas, confectionnée par les élèves, servait à éclairer la grotte.



Pour les PS/MS, il s'agissait d'un atelier poterie.



Une seconde sortie, toujours dans le thème de l'année, s'est faite au Château de Virieu avec visite de l'édifice et promenade contée autour du château.



Tous les élèves de l'école ont également profité du cadeau offert par la mairie : une journée « escape game ».
Pour les PS/MS/GS, le thème retenu était celui des contes et pour les plus grands, il s'agissait du temps et des écrans.



LA VISITE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE...

Les élèves de GS ont pu visiter le chantier de la cantine pour mieux appréhender leur futur lieu !



Le chantier

On est allés voir le chantier de la future cantine/garderie.

D'abord, on a regardé les pilotis. Puis on a vu les fondations.

On a touché les différents murs. On a observé les tuyaux et Badr nous a expliqué les couleurs.

Pour que le chantier continue, il faut maintenant le toit !

Luis, Guillaume et Timéo



La sortie au Cirque de Saint Mème

Lundi 27 juin, on est allés au Cirque de Saint Mème.

Le matin, on s'est promenés dans les bois sous une pluie fine. C'était rigolo ! On s'est cachés dans une petite grotte et on est passé par des passages secrets. Puis on a vu des cascades. On a entendu le pinson qui disait « Tiens, tiens, tiens, voilà Cyprien ! »

On a pique-niqué au bord d'une rivière ensoleillée avec les autres classes (CP/CE1 et CM1/CM2).

L'après-midi, on a cherché des fossiles d'oursins. Certains élèves en ont trouvé !

On n'a pas vu le temps passer : il fallait déjà partir !

Cette journée était géniale !

Les élèves de la classe de CE1-CE2



La 7e Biennale tous créateurs de Voiron

On est arrivés au jardin de ville de Voiron avec nos parents.

La maitresse et Willy (notre intervenant danse) nous attendaient.

On a dansé et tout le monde était content. Ensuite, il y a eu le défilé.

Les CM1 et les CM2 y ont participé en dansant jusqu'à l'église Saint Bruno.

Ensuite, il y a eu les marionnettes géantes : comme c'était beau !

Lise, Mya, Tiago et Léo



Le basket

Clément est venu nous apprendre le basket.

Il nous a fait faire des déplacements, des passes, des tirs. On a appris les quatre fondamentaux du basket : le dribble, la passe, les appuis et le tir. On a eu six séances. On a beaucoup apprécié !

Camille, Leandro et Charly



La fête d'été

On s'est tous retrouvés à cette fête d'été et toutes les classes ont fait leur danse.

Ensuite on a retrouvé nos parents pour aller manger. L'après-midi, il y avait des jeux et une fois qu'on les avait tous faits, on gagnait un petit cadeau.

Il y avait un château gonflable. On s'est bien amusés !

Elena, Maïa, Adéna et Alicia.

Les plantations

Nous avons vu comment poussait une graine de haricot.

Puis, nous avons planté de la menthe, du persil, de la ciboulette et du basilic.

En quelques jours, les plantes sont sorties.

Louna, Emma et Lyvia

L'escape game

On a eu une surprise le lundi 20 juin....On est arrivés dans la salle de motricité. Le jeu a commencé. Nous avons une heure pour trouver les réponses aux questions suivantes : qui a volé les heures de Léo ? Combien d'heures a-t-il perdues ? Qu'a-t'il fait de ces heures ?

On a d'abord eu quatre pochettes (jaune, rouge, verte et bleue). On a réussi à trouver le code avec Sébastien et grâce à lui on a appris plein de choses sur l'escape game. Pour réussir, il fallait bien s'écouter et chercher ensemble. A la fin, on a réussi à ouvrir le coffre. On a découvert que c'est Léo qui a volé les heures parce qu'il regardait trop les écrans.

Ethan, Mila, Maolo et Lucas



Nous remercions tous ces journalistes en herbe pour leurs reportages !



Disponible depuis décembre 2021, cet outil pédagogique, entièrement financé par la mairie, permet aux enfants, de la Maternelle à la Terminale, de pouvoir bénéficier d'un soutien scolaire via la plateforme en ligne «Prof Express».

Ce soutien scolaire inclut de multiples services, pour répondre à chaque besoin de l'élève comme du parent autour de la scolarité.

De plus, il s'agit aussi d'un soutien aux familles, au sens large, avec des interventions à la demande à destination des parents : lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés de gestion des rapports avec leurs enfants, ils peuvent solliciter ponctuellement une aide en ligne.



N'hésitez pas à vous inscrire !

Les facteurs et nos chiens....

Afin d'endiguer les agressions canines dont sont victimes les facteurs, La Poste nous demande de diffuser la communication ci-dessous.

La Municipalité de Bévenais s'associe à cette démarche et vous remercie de veiller au respect des consignes ci-dessous afin d'assurer la sécurité de nos facteurs et de pérenniser ce service public

Propriétaires de chiens : Votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- ✓ votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- ✓ votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété.
- ✓ d'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

Même si avec l'arrivée de l'automne, le risque est moindre, nous rappelons les bons réflexes à adopter. En effet, 9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités.

- 🔥 Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- 🔥 Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.
- 🔥 Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année et ne pas brûler vos déchets verts dans votre jardin.

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



Les travaux dans l'enceinte de l'école



Restaurant scolaire/garderie

Il faut aujourd'hui beaucoup de patience pour faire aboutir un projet !

Les travaux ont été arrêtés depuis la mi-juin faute de pouvoir se faire livrer les tuiles pourtant en commande depuis début février.

Grande nouvelle de rentrée ! Les tuiles, sauf incident, devraient être livrées deuxième quinzaine d'octobre. La mise en place de la charpente démarre semaine 41 soit mi-octobre. Compte-tenu de ces aléas, le nouveau planning de fin de travaux prévoit la livraison du bâtiment début avril 2023.



Préau et aire de jeux



Les travaux sont en cours pour ces deux structures.

- ⚡ Le préau se situera côté est du bâtiment et sera adossé au mur existant.
- ⚡ Quant à l'aire de jeu, elle est implantée au sud de la cour en contrebas.

La livraison est espérée pour la fin de l'année !

Portail principal

Afin de sécuriser l'accès des véhicules, de secours notamment, dans l'enceinte de l'école, le grand portail vert a été légèrement déplacé cet été. En effet, le toit du bâtiment abritant les petites sections dépassant sur ce portail, l'ouverture en était jusqu'alors limitée !

Le City Stade

Vous avez constaté que depuis plusieurs mois nous avons dû, pour préserver la sécurité de tous, fermer l'espace jeux des petits, puis la totalité du city stade suite à 2 actes de vandalisme.

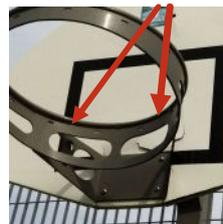
Les différents éléments sont en commande afin de remettre aux normes cette zone ludique indispensable au bien-être de nos enfants.



En ce qui concerne le jeu des petits : changement de deux panneaux protégeant des chutes, deux pans de toit, implantation du panneau d'information aux familles qui a été sectionné. Il ne reste que les 4 ancrages au sol !



Pour le stade, changement d'un panneau de basket.



Tout ceci coûtera à la collectivité la somme d'environ 3 500 € (pose et test de charge obligatoire inclus). Nous ne sommes pas la seule commune confrontée à ce genre de désagréments, parfois faits par des individus extérieurs.

Devant ce manque de civisme et de respect, nous vous demandons, si vous constatez quoi que ce soit, d'en informer la mairie. Soyez assurés que cette action est considérée comme un devoir civique et non pas un acte de délation. Nous pouvons difficilement tolérer ces actes gratuits.

Une plainte a été déposée à ce sujet en gendarmerie et un arrêté pris.

Le repas de Noël aura lieu le dimanche 4 décembre à la Salle Saint Joseph.

Avec un réel plaisir, la Mairie convie tout celles et ceux qui souhaitent participer à ce que l'on peut qualifier d'un évènement après deux années de pandémie !



Dès 11h30, vous pourrez renouer avec cette tradition festive et partager un moment convivial.

► REGLES D'URBANISME

Dans notre bulletin municipal de décembre dernier, nous avons consacré un article complet sur les démarches à respecter en matière d'urbanisme.

Il est obligatoire que tout projet fasse l'objet d'une demande déposée en mairie.

Suivant la nature des travaux, il est nécessaire d'établir une déclaration préalable ou déposer un demande de permis de construire.

Pour tous les travaux constatés et qui n'ont pas fait l'objet d'une demande préalable, les intéressés seront contactés afin de faire une régularisation.

L'absence de ces démarches peut vous être préjudiciable. En effet, dans le cas de la vente de votre bien immobilier, le notaire ne pourra pas conclure cette dernière s'il ne possède pas la mise en conformité des travaux.

Pour toute question, merci de vous rapprocher des services de la mairie et nous vous invitons, également, à vous reporter au bulletin municipal n° 69 de décembre 2021.

► ECONOMIE D'ENERGIE

La commune de Bévenais n'a pas attendu pour investir dans les économies d'énergie !

Depuis juillet 2020, l'intégralité des installations bénéficie d'un éclairage public en LED.

Cette transition a démarré en 2014 grâce au soutien de TE38 (ex SEDI) par l'octroi de subventions, complétées par le budget de la commune.

Un bilan financier de notre consommation sera fait en fin d'année.

Rien n'est jamais fini et il faut aujourd'hui envisager d'autres investissements notamment le chauffage des bâtiments, l'installation de panneaux solaires et la prise en compte d'innovations à venir.

Les investissements conséquents dans ces domaines nous obligent à avancer de façon ordonnée pour ne pas alourdir le poids des taxes de notre commune qui, au-delà des subventions, doit financer le reste à charge.

Le conseil municipal est attentif à toutes les évolutions techniques qui favorisent les économies.

Les choix d'investissement, leur coût et les facilités apportées à ces transitions, seront déterminants dans ces mises en œuvre.



NUISSANCES SONORES ET AUTRES...

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Effectivement, la loi prévoit que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Si aucune démarche ne permet un règlement amiable pour faire respecter la législation (article 1385 du Code civil, article R.1336-7 du code de la santé publique, article R.623-2 du code pénal), la saisie du Procureur de la République, après procédure judiciaire, peut aboutir à une amende de 450€ ainsi qu'à dommages et intérêts.

Concernant nos amis les chats, nous rappelons que la stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.



L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, thermiques et électriques, est limité aux horaires suivants :



En semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Les propriétaires, dont les haies longent la voie publique ou les trottoirs, doivent penser à effectuer l'arasage de leurs haies à l'aplomb de leurs propriétés de façon à faciliter la circulation des véhicules, des passants et notamment les écoliers.

ETAT CIVIL

Naissances

- Marcel DEVILLERS, le 18 mai
- Wojtek TROPEL, le 29 mai
- Sacha BREILLER, le 22 juin
- Lana MAIRESSE, le 31 juillet
- Jules VIGIL, le 4 septembre
- Tino FERRATA, le 13 septembre.



Mariages

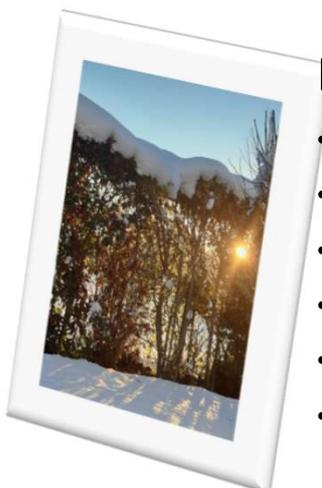
Léa FRICK et Florent BUTTIN,
le 23 juillet

Alexandra MERLIN et Jérémy COUVERT,
le 20 août



Décès

- François GLENAT, le 30 juin
- Jean-Yves MAGNIAT, le 2 juillet
- Marie-Françoise GUERRIER de DUMAST, le 3 juillet
- Monique JAYET, le 4 juillet
- Michel SEVOZ, le 17 août
- Jean ADAM AGUILAR, le 3 septembre.





Retour sur 2021-2022.

Nous avons eu plaisir à nous retrouver, toujours dans un esprit de convivialité, pour une soirée à l'Epiz-bar, un avant goût de Noël.



Les cours habituels du vendredi soir (stretching, pilâtes et renforcement musculaire), ont été enrichis d'un cours supplémentaire de pilâtes le mardi avec Noémie. De par sa formation médicale, Noémie a l'œil pour corriger nos mouvements avec précision et pour une plus grande efficacité, ça n'a l'air de rien mais le travail musculaire est bien là, aucun doute ! Ce cours a très rapidement été complet.

Pour l'année 2022-2023, ce sera la continuité dans le changement.

La continuité : avec le pilâtes le mardi soir, en proposant deux créneaux horaires 19h ou 20h à partir d'octobre, dès que Noémie reprendra à l'issue de son congés de maternité.

Le changement : les cours du vendredi auront lieu le matin (8h45 à 11h45) au lieu du soir précédemment et toujours avec Cynthia, dès le 9 septembre.



Notre actualité :
facebook.com/bevsport et
sur le site bevsport38.wixsite.com.
Notre mail: bevsport38@gmail.com.

L'équipe de Bev'Sport vous souhaite une bonne rentrée.

Rando Bevenais

La saison 2021/2022 a été perturbée par les limitations liées au COVID puis, cet été, par les conditions climatiques. Tous ces événements n'ont pas altéré l'esprit des randonneurs qui se retrouvent tous les vendredis pour des balades dans les massifs environnants ou des découvertes du patrimoine de notre région.

Dans le cadre de la préservation du patrimoine, Rando Bévenais a profité de la période de restrictions « covid » pour entreprendre la rénovation de la croix de la GRATES avec l'accord de l'association paroissiale et le concours amical de Mr Robert Ugnon de la montagne: démontage, sablage, mise en peinture, pose et fabrication d'une nouvelle plaque.

Traditionnellement, l'après randonnée se passe à l'Epiz bar où nous sommes accueillis par ses sympathiques hôtesse.

Rando-Bevenais est un club de retraités aimant le partage et prêt à affronter des dénivelés de l'ordre de 400/600 mètres pour des distances de 10/16 kms.

Nos coordonnées : randobevenais@gmail.com





« Bévenais en Fête »



La deuxième édition de notre « fête d'été », le 2 juillet, a été une très belle réussite !

Une foule considérable s'est pressée pour découvrir, le plus souvent en famille, le feu d'artifice, encore plus flamboyant que le précédent et toujours orchestré avec panache par J.M. THIBAUD, puis se déhancher sur les rythmes du DJ Sébastien G. La fête a pris fin à 1h du matin toujours dans un esprit très cordial.



Nous tenons ici à remercier nos partenaires qui ont participé à la réussite de cette soirée : COLOMP Electricité, FATTELAY Charpente, Fontaine Chauffage, FT-Sécurité Incendie, Gallet Peinture, La Valse des Pains (Apprieu), MCB, Mecames Réparation, MP Isolation, MC Services, Thomas DE LA CALLE, Jean-Marc THIBAUD et VMC.



BEF vous donne, bien sûr, rendez-vous pour la prochaine fête d'été, le 1 juillet 2023.

D'ici là, le 22 octobre 2022, nous vous attendons nombreux pour notre soirée « moules frites » !

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook « Bévenais en Fête », n'hésitez pas à vous abonner pour ne rien manquer.

Si vous avez un peu de temps à consacrer, régulièrement ou occasionnellement, à l'animation de notre village, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : vous pouvez nous contacter au 07 49 31 27 11. A très bientôt !



Chauffés à l'électrique : maîtrisez mieux votre consommation grâce au dispositif Voltalis



Engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Bièvre Est met en place différentes actions afin que les habitants puissent réduire leur consommation d'énergie. Si la rénovation du logement reste le meilleur levier, nos usages énergétiques peuvent être régulés en programmant nos appareils ou en installant un système de pilotage adapté.

Dans cette optique, Bièvre Est soutient la démarche de Voltalis. Cette société française proposera bientôt aux habitants de Bièvre Est, chauffés à l'électrique, une solution pour mieux gérer leur consommation de chauffage. Gratuit et sans abonnement, ce dispositif consiste en l'installation de boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordé aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables.

Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande.

Résultats : moins d'émissions de CO2 et des économies pour les foyers équipés

Un déploiement de ce dispositif va bientôt être réalisé sur Bièvre Est par la société Voltalis. Pas d'inquiétude, il ne s'agit pas d'un débranchage abusif !

Guide famille



Retrouvez l'ensemble des services aux usagers de tous âges du territoire dans la nouvelle édition du guide famille.

Véritable annuaire, le guide famille vous oriente vers les services dont vous avez besoin, quelle que soit votre demande dans le domaine de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille, la culture et la lecture publique.

Le guide famille est disponible en ligne, sur le site de Bièvre Est ou auprès des établissements d'accueil du jeune enfant, centres socioculturels et médiathèque.

Ensemble pour l'égalité

Du 30 septembre au 15 octobre, le centre socioculturel Ambroise Croizat de Renage propose expositions, ateliers, spectacles et conférences autour des thématiques de l'égalité.

Expositions itinérantes,
conférences, spectacles
divers, débats...

Retrouvez l'intégralité des
manifestations proposées
sur le site de Bièvre Est



L'intégralité du programme est consultable sur le site de Bièvre Est et dans le magazine reçu dans les boîtes aux lettres début septembre.

En clôture de cette édition du Ticket Culture, Bévenais accueillera un concert de musique classique qui sera donné en son église, le 27 novembre à 16H.

dim. 27 nov.

Musique classique piano voix
Tout public - 10 € ou pass famille/individuel
Durée 1h15
16h - Église - Bévenais

La voix à travers les siècles

duo Ad Amorem

Le duo Ad Amorem, propose un concert qui remonte le temps, du baroque au romantisme. Diplômés des conservatoires de musique de Paris et de Compiègne, ces deux artistes classiques se produisent, depuis plusieurs années, dans toute la France et participent à de nombreux festivals. Les compositeurs mis à leur répertoire, Scarlatti, Caldara, Vivaldi, Gluck, Giordani, Haendel, Paisiello, Pergolèse, Mozart, Verdi, et Tchaïkovski, sont présentés successivement de façon vivante et quasiment tous les airs sont traduits avant leur interprétation. Un beau moment musical, accessible à tous, et cela dans l'église de Bévenais.

avec Claudine Parais, mezzo-soprano et François Ogner, pianiste-chanteur

tarifs

Bièvre Est et ses partenaires font le choix d'une tarification unique et accessible afin de permettre à un large public d'assister aux spectacles.

billets à l'unité
tout spectacle 10 €, tarif unique pour tous
jeune public et soirée jeunes 5 €, tarif unique pour tous
Carte Tattoo Isère et Pass Région acceptés.

le pass : payez une fois, vibrez mille fois !
Pass famille : 45 € pour 2 adultes et 3 enfants (moins de 18 ans) maximum, valable pour tous les spectacles
Pass individuel : 23 € valable pour tous les spectacles
Les détenteurs de pass ne sont pas obligés d'imprimer leurs billets mais doivent néanmoins réserver leurs places en ligne.

spectacles gratuits
Cette année profitez de trois propositions en accès libre : la campagne Virevolt le 1^{er} octobre, les lectures à voix haute du 13 novembre et la soirée consacrée au cinéma d'animation le 25 novembre. Pensez cependant à réserver vos places à l'avance.

Bièvre Est
2022
Ticket Culture
festival Itinérant
magie - théâtre
concert
jeune public
lecture - impro
cinéma d'animation
#26^e édition
1^{er} oct. 27 nov.
informations • réservations • programmation
bievre-est.fr

La Fée Verte nous invite à découvrir le rire... et c'est bienvenu !!

La Fée Verte et son réseau
LE RIRE DANS TOUS LES ÉCLATS
DU 1^{er} AU 31^{er} OCT. 2022
Médiathèque En Fée Verte
7 rue Saint-Etienne 38000 Le Grand-Lemps
www.bievre-est.fr

« Rabelais disait que le rire est le propre de l'homme ; on sait maintenant que de nombreux animaux aussi se fendent la poire, et que rire est bon pour la santé. Le réseau des bibliothèques et médiathèques se prête à tous les rires, du rire vache au rire qui soigne, embarquons ensemble ! »

Rendez-vous sur le site de la Fée Verte ou à la Médiathèque du Grand Lemps pour connaître le programme détaillé.

NUMEROS D'URGENCE



15	SAMU
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	TOUTES URGENCES (Union Européenne)
114	URGENCE POUR PERSONNES SOURDES
115	SAMU SOCIAL
119	URGENCE ENFANT MALTRAITE
3919	VIOLENCES CONJUGALES
116 000	URGENCE ENFANT DISPARU



04 76 31 58 66 URGENCE EN LIEN AVEC L'EAU
ce numéro est joignable 24h/24 et 7j/7

La gestion de l'eau est une compétence dévolue à la Communauté de Communes de Bièvre Est, seule habilitée à prendre en charge vos urgences.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

09 72 67 50 38
numéro accessible
24h/24 et 7j/7

